

## LE DICO DE L'ÉCO

En partenariat avec [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)

# Allocations familiales

**C**ommunément appelées allocations familiales, les prestations familiales sont versées aux familles afin qu'elles puissent faire face dans de bonnes conditions aux dépenses courantes liées à la subsistance et à l'éducation des enfants. Il existe deux grandes catégories de prestations :

- celles liées à la naissance et au jeune enfant comme la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- celles liées à l'entretien des enfants, par exemple les allocations familiales (AF), le complément familial (CF), l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

Certaines prestations sont universelles, c'est le cas des fameuses allocations familiales, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans condition de revenus. A contrario, d'autres prestations sont soumises à

conditions de ressources comme le RSA, par exemple. D'autres enfin varient suivant les ressources des familles (exemple : la Paje).

Tous les ans, les plafonds de ressources permettant de bénéficier de ces allocations sont revalorisés. Le site Internet de la Caisse d'allocations familiales (CAF) permet de faire des simulations pour aider les particuliers : [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

## Réformer le niveau des prestations

Afin de réduire le déficit de la branche famille, le gouvernement envisagerait de faire dépendre le montant des « allocations familiales (AF) » du niveau de revenus des familles. Sur la base des propositions du rapport présenté par Bertrand Fragonard, président du

Haut Conseil de la famille, plusieurs scénarios sont envisagés.

A ce jour, les allocations familiales ne varient qu'en fonction du nombre d'enfants à charge (à partir du deuxième enfant, en métropole). Pour faire des économies, le Haut Conseil de la famille propose de mettre en place deux seuils de revenus. A partir du premier, les allocations baissent au fur et à mesure que les revenus du foyer augmentent. A partir du second, elles sont divisées par quatre par rapport à leur valeur d'origine. A l'heure actuelle, rien n'est encore décidé. Le débat est tout juste ouvert.